



Mondercange, le 14 juin 2021

Au Collège Échevinal de la  
Commune de Mondercange

**Concerner:** intervention pour la séance du conseil communal du 18 juin 2021

Monsieur le Bourgmestre,  
Messieurs les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 18 juin 2021 l'intervention suivante :

Zut, une fois de plus ! Telle a dû être la réaction des abonnés de l'antenne collective de notre commune en recevant en date du 30 avril 2021 un courrier de la part de l'administration communale qui annonce dans son épigraphe une « amélioration du réseau des services de télévision, téléphonie et internet / ELTRONA REPACK », comme s'il s'agirait d'un regain de confort et d'une extension de l'offre.

Un peu plus loin dans le texte, on nous apprend hélas que cette « amélioration » n'amène pas de changements au niveau des services mais que les utilisateurs, s'ils veulent continuer à suivre leurs programmes habituels, sont obligés à faire la réinstallation de leurs postes de télévision. Il y est prétendu que cette opération se fait « rapidement » si l'on suit les instructions du guide pratique fourni en annexe.

La vérité est que, même pour les personnes les plus avisées techniquement, la reprogrammation d'une télévision est embêtante et prend un certain temps. Pour les autres, les personnes âgées, ceux qui n'ont pas beaucoup de connaissances techniques ou ceux qui disposent d'un équipement suranné, les choses se gâtent. Ils sont tributaires de l'aide d'autres personnes ou doivent demander une intervention à la société de télédistribution. Ce service, qui n'est pas facile à organiser, est évidemment facturé.

Il reste encore la possibilité de prendre des renseignements en composant le numéro de téléphone proposé par le Collège des Bourgmestre et Échevins. Malheureusement, en ce faisant, on a à franchir un obstacle de plus puisqu'on obtient comme réponse que les services communaux ne sont pas compétents et qu'il faut s'adresser à Eltrona.

Comme nous avons enregistré beaucoup de plaintes au sujet de cette interruption du service de l'antenne collective qui se produit pour la troisième fois à courte échéance, nous demandons au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il éclaircir les raisons véritables qui ont rendu nécessaire la coupure des services de l'antenne collective?
- est-ce que la commune a dû faire face à beaucoup de sollicitations de la part des usagers?
- quelles mesures est-ce que le collège échevinal a prises pour venir en aide à ceux qui étaient débordés par le problème ? Y-a-t-il eu prise en charge des frais d'intervention par la commune?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,  
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM  
Marc FANCELLI  
René PIZZAFERRI  
Christine SCHWEICH  
John VAN RIJSWIJCK